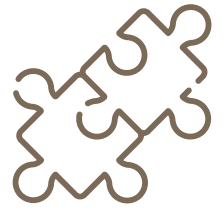


LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°29

AVRIL - JUIN 2026

VOS NOUVEAUX

ÉLUS



P. 10-11

**LE BUDGET
MUNICIPAL**

P. 25

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**

P. 26

**L'EFFET
MODE**



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

FIANCES

VOS ÉLUS

SOCIAL

TRAVAUX &
ENVIRONNEMENT

TOURISME & PATRIMOINE

18 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

22 URBANISME

25 INFOS PRATIQUES

SÉCURITÉ

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères Kastellgates, chers Kastellgats,

Pour le premier édito de cette nouvelle mandature, je tenais, en mon nom et en celui de mon équipe municipale, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors du scrutin du 15 mars.

Certes, les résultats de ce premier et unique tour peuvent faire l'objet d'une analyse contrastée en y voyant soit le verre à moitié vide soit à moitié plein. Et c'est vrai qu'ils ont provoqué aussi chez moi un sentiment mitigé.

On peut d'abord regretter un taux d'abstention de 46 % tant et si bien que « seulement » 54 % des électeurs inscrits ont accepté de "voter avec leurs mains". Cette modeste participation pouvant illustrer alors la célèbre citation de Pierre Corneille dans Le Cid : "À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire".

Pour autant, nous ne ressentons, mon équipe et moi, aucun orgueil mais non plus aucune gêne d'avoir remporté cette élection municipale et ce pour plusieurs raisons :

1. Le taux de participation est en baisse de plus de 6 points par rapport à 2014 au niveau national (l'effet Covid rendant la comparaison impossible avec 2020) témoignant d'une réelle désaffection (pour un scrutin parmi les plus mobilisateurs) que l'on peut, semble-t-il, expliquer par un rejet de

la politique en général et une lassitude démocratique qui n'épargne plus l'échelon local.

2. Dans les communes où une seule liste était en lice (et donc assurée d'être élue avec 100 % des voix quel que soit le nombre d'électeurs) ces derniers étaient sûrement beaucoup moins enclins à se déplacer, le résultat étant en quelque sorte acquis et connu d'avance. Malgré tout, le taux de participation ne s'est pas effondré signifiant selon moi que vous avez tenu à vous rendre aux urnes par esprit citoyen et/ou par volonté de légitimer démocratiquement notre liste : un signe de vitalité démocratique rappelant, pour paraphraser la devise anonyme du Canard enchaîné que « la liberté de vote ne s'use que lorsque l'on ne s'en sert pas ».

3. D'ailleurs, le faible pourcentage de bulletins blancs ou nuls lors de cette élection (- de 11 %) tend à montrer que l'extrême majorité des votants a témoigné de son soutien à notre liste et certainement de la confiance envers des élus qui ont le courage de se présenter à vos suffrages. Peut-être que l'on peut y voir aussi, en toute modestie, une reconnaissance du travail accompli depuis au moins 6 ans. Sinon comment expliquer l'absence d'une autre liste pour la troisième fois consécutive depuis 2014 ?

La séquence électorale dont je vous parle n'est pas pour autant terminée :



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Maquette : RoudennGrafik

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban, Yves Brault

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Patrick Martin, Daniel Turban, UDAF22, écoles.

Impression : imprimé à 2 500 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, agents municipaux, écoles, associations.

Date de bouclage : mardi 24 mars 2026

vous n'avez pas, ce 15 mars, seulement désigné vos conseillers municipaux mais aussi vos élus communautaires. Un "3^{ème} tour" va donc débiter au moment où je vous écris et va se jouer d'ici mi-avril le choix du futur exécutif intercommunal. Pour ma part, je plaiderai, en tant que futur conseiller communautaire, pour :

- une coopération renforcée sur la base du volontariat et d'une confiance mutuelle ;
- davantage de mutualisation, 1^{ère} raison d'être des intercommunalités, afin d'apporter plus d'efficacité et pour créer des services (groupement de commandes, agents mutualisés, services en communs...) que les communes ne peuvent porter seules.
- redonner de la place à la discussion au sein des instances intercommunales afin ne pas laisser s'installer un sentiment croissant de dépossession, d'impuissance et perte de sens d'élus se disant parfois insuffisamment informés, écoutés, associés lors du processus décisionnaire et se sentant relégués au rang de simples observateurs de décisions prises ailleurs.
- en somme, redonner un souffle démocratique à Leff Armor Communauté car nous avons la chance de travailler dans une structure à taille humaine (comparé à nos gigantesques voisines) portant de multiples compétences ayant trait à notre vie quotidienne et souvent méconues pour nombre de citoyens.

Six années (sept ?) s'offrent à nous pour "construire, avec et pour les Kastellgatin-es, demain" et donc pour poursuivre notre action consistant à améliorer la qualité de vie sur notre territoire communal et communautaire. Comme vous avez pu peut-être le constater pendant la campagne électorale, nous avons à cœur de défendre des projets à la fois réalistes et, il faut bien le dire, ambitieux, surtout au regard du contexte actuel. Et, sans chercher à égrainer l'ensemble de nos intentions d'ici 2032,

je voudrais avant tout insister sur ce qui nous occupera prioritairement en 2026.

À ce sujet, vous retrouverez à l'intérieur du bulletin, une double page vous permettant de vous faire une idée des dépenses (de fonctionnement et d'investissement) réalisées en 2025 et ainsi de vous éclairer sur la façon dont les deniers communaux ont été employés. Mais aussi de découvrir notamment les futurs projets d'investissement votés au budget primitif 2026 pour un montant de 4.6 millions d'euros. Pour ne focaliser que sur les investissements sur opérations, ils ne seront pour la plupart entrepris que si un certain nombre de conditions sont remplies à savoir :

1. qu'ils s'avèrent soutenablement financièrement au regard des subventions que nous pourrions obtenir mais aussi de notre capacité à les financer en mobilisant prioritairement notre propre épargne.
2. qu'ils soient réalisables techniquement et dans des délais contraints ce qui peut déjà en compromettre un certain nombre comme :
 - le désenvasement de l'étang qui dépendra des résultats de l'analyse des boues en cours selon leur degré de toxicité ou non.
 - la requalification de la RD712 (phase 3) de l'entrée du collège au giratoire de Lenggries conditionnée aux travaux de réseaux (eau et assainissement) qui seront engagés par Leff Armor Communauté de juillet à fin octobre.
 - la poursuite de la rénovation du pôle scolaire de Plouagat (restaurant et bâtiments scolaires) selon l'analyse des offres des entreprises qui pourra s'avérer plus ou moins fructueuse.
 - la restauration de la partie « chapelle au Trésor » de la chapelle Notre-Dame du Tertre si l'accompagnement de nos cofinanceurs (État, Région et Département) est maintenu !

Face à un contexte national, régional et départemental de restrictions budgétaires et international de renchérissement du cours de matières premières et des énergies, il nous faut continuer à avancer mais avec prudence.

Je terminerai mon propos en vous écrivant que, lors du conseil municipal d'installation du 21 mars, le choix collectif a été fait d'investir 8 adjoint-es (dont 2 maires délégué-es) et 3 conseiller-es délégué-es sur la base d'une répartition équilibrée et homogène des compétences de chacun-e avec le souci premier de combiner expérience et jeunesse dans ce nouvel exécutif. Et sans accroître l'enveloppe consacré aux indemnités des élus ! C'est enfin l'occasion de vous faire part du message que j'ai adressé à ma nouvelle équipe lors de l'installation du conseil municipal du 21 mars, comme une ligne directrice qui devra nous aiguillonner tout au long du mandat.

« Les Kastellgatin-es nous ont à nouveau honorés de leur confiance et elle nous engage : être élu-e, c'est être choisi.e et donc être redevable ! Être élu-e n'est pas un loisir, un passe-temps : ce statut exige assiduité, abnégation, probité, impartialité et exemplarité. Il nécessite aussi de la capacité à travailler en équipe, à faire valoir ses idées tout en se fondant dans un collectif quitte à devoir dépasser certaines frustrations voire déceptions parfois. Des qualités exceptionnelles vous en conviendrez mais que l'on poursuivra en gardant toujours à l'esprit que : "Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ". Or, si la solidarité et la collégialité sont au rendez-vous, je suis persuadé que nous serons capables d'aller à la fois plus vite et plus loin pour construire demain au service des Kastellgatin-es. »

Olivier Boissière,
Maire de
Châtelaudren-Plouagat.

Retour en images sur...



LA BOUM DES ENFANTS DE L'APEL STE-THÉRÈSE

Samedi 7 Février, une centaine d'enfants s'est réunie à la salle des fêtes de Châtelaudren pour enflammer la piste de danse et s'amuser lors de la boum organisée par l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'école Sainte-Thérèse. Déguisés pour l'occasion, les enfants ont pu profiter de nombreuses animations : maquillage, tatouages éphémères, structures en ballon ou photos entre copains pour garder de beaux souvenirs.



PREMIÈRE EXPO DE L'ANNÉE

En février, la médiathèque Parenthèse a accueilli Horizon, l'exposition de Marlon Liness, inaugurée vendredi 13 février. Cette exposition haute en couleurs et en symboliques ouvre la saison 2026 à la médiathèque Parenthèse. Prochain rendez-vous : le 10 avril avec Là où dansent les lucioles, par Théo Guézennec.



LE FEST NOZ DE DIV YEZH

Pour sa 3^{ème} édition, le Fest Noz organisé par l'association Div Yezh Kastellaodren-Plagad a de nouveau rencontré un franc succès avec un public venu en nombre le samedi 24 janvier à la salle communale de Plouagat. Les groupes Carré Manchot, Morwenn/Pinc, Le Bour/Bodros et, en ouverture, les enfants de la filière bilingue ont eu grand plaisir à se produire sur scène. De chaleureux remerciements vont à la quarantaine de parents d'élèves de la filière bilingue, ainsi qu'aux parents de l'amicale laïque de Châtelaudren-Plouagat venus prêter main forte comme bénévoles et sans qui cette soirée n'aurait pu avoir lieu. L'association bilingue vous donne rendez-vous l'année prochaine !



UNE PREMIÈRE CARTE ÉLECTORALE

Samedi 28 février, 73 jeunes Kastellgatins étaient invités à la mairie de Châtelaudren pour la cérémonie de remise de première carte électorale. Une quinzaine d'entre eux a répondu présente : Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat, leur a présenté leurs droits et devoirs de citoyens en leur rappelant l'importance du vote : « s'abstenir, c'est laisser les autres choisir à sa place ».



ALBERTO HÔTEL, BONJOUR !

Dimanche 1^{er} février, l'amicale des résidents des Ehpads proposait une pièce de théâtre, « Alberto hôtel, bonjour ! » avec la troupe des Doux Dingues à la salle Jean-Le-Cuziat. Un beau succès pour cette représentation qui s'est jouée à guichets fermés.



LE LOTO DE L'ALCP

Dimanche 8 février, le loto organisé par l'amicale laïque de Châtelaudren-Plouagat (ALCP) et animé par Christiane a fait carton plein : 350 joueurs sont venus tenter leur chance à la salle communale de Plouagat ! Tous les bénéfices de cette action serviront à financer les projets pédagogiques des enfants de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Jeudi 19 mars, la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie, dont le cessez-le-feu a été prononcé le 19 mars 1962, a réuni élus du conseil municipal, anciens combattants et bénévoles de la FNACA et des habitants et habitantes devant le monument aux morts de Plouagat.



AGENDA

DU 10 AU 29 AVRIL

Exposition – Là où dansent les lucioles

Par Théo Guézennec
Médiathèque Parenthèse

VENDREDI 30 AVRIL

Conseil municipal
Médiathèque Parenthèse –
20h

DU VENDREDI 1^{er} MAI AU DIMANCHE 3 MAI

Championnat de Bretagne de modélisme naval
Étang du Minihy
Voir page 6

DU 7 AU 27 MAI

Exposition – Chutes
Par Quentin Masse
Médiathèque Parenthèse

VENDREDI 8 MAI

Cérémonie commémorative
de la fin de la 2^e Guerre
mondiale

11h - Rassemblement à la
mairie de Châtelaudren
Loto des Ehpap
14h - Salle communale de
Plouagat

VENDREDI 29 MAI

Conseil municipal
Médiathèque Parenthèse –
20h

SAMEDI 30 MAI

Cérémonie des bébés 2025
Sur invitation

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI

L'Effet Mode
Petit Écho de la Mode
Voir page 26

SAMEDI 6 JUIN

Tournois jeunes du FCPL
dès 9h - Stade Louis-Morice

DIMANCHE 7 JUIN

Kermesse de l'école Sainte-
Thérèse

DU 12 JUIN AU 1^{er} JUILLET

Exposition - Élever la trace
Par ZINA-O
Médiathèque Parenthèse

DIMANCHE 14 JUIN

Kermesse de l'école publique
Organisée par l'ALCP
Salle communale de Plouagat

DIMANCHE 28 JUIN

Championnat de Bretagne de
cyclisme sur route
Circuit de Kerhamon

SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATIONS

RETROUVEZ
TOUT L'AGENDA
SUR LE SITE
DE LA VILLE ET
SUR L'APPLI MOBILE
INTRAMUROS



GÉNÉRATION MOUVEMENT

Un vent de renouveau pour l'amicale des retraités de Plouagat

L'Amicale des retraités de Plouagat s'appelle désormais Générations Kastelgatives en Mouvement.

Jeudi 15 janvier, l'assemblée générale, présidée par Maryse Le Du, a permis l'adoption de nouveaux statuts et d'un nouveau nom à l'unanimité par les 38 adhérents présents ou représentés sur un total de 49.

Les résultats de l'année 2025 ont été présentés : les finances sont stables malgré peu d'actions réalisées pour cette première année par la nouvelle équipe. Le nombre des adhérents a fortement progressé en 2025 (+ 35 %) et en ce début d'année : au 28 février, il y en a 58.

Après un rappel de l'activité, l'assemblée a validé le programme 2026 :

- Reconduction des activités du jeudi et du vendredi,
- Goûter mensuel le deuxième jeudi du mois,
- Sortie sur les bords de l'Odet le 5 mai,
- Repas en juin et décembre,

- Couscous à emporter le 26 septembre,

- Sortie cabaret en décembre.

Nouveautés 2026 : deux bals sont organisés les 15 août et 20 décembre, ainsi qu'une conférence sur le thème de la santé et les droits des usagers le 11 juin en collaboration avec France Asso Santé Bretagne.

Le tiers sortant a permis l'élection de 3 nouveaux membres : Marie Ladan, Nadine Morvan et Françoise Kerambrun. Le conseil d'administration a constitué le bureau lors de sa première réunion : Maryse le Du, présidente, Françoise Kerambrun, vice-présidente, Patrick Martin, secrétaire et Nicole Charlot, trésorière. Les autres membres sont Maryvonne Bourdais, Brigitte Carrière, Marie Ladan, Martine Martin et Nadine Morvan.

La cotisation annuelle de 18 € permet de participer à l'ensemble des activités



Un week-end de maquettes navigantes

Du vendredi 1er au dimanche 3 mai, l'association des modélistes du Leff organise un week-end dédié aux maquettes navigantes sur l'étang du Minihy à Châtelaudren. Si le vendredi et le dimanche sont dédiés aux concours de différentes catégories pour les licenciés, la journée du samedi (10h - 18h) permettra à toutes et à tous de profiter de démonstrations et d'initiations gratuites.

+ D'INFOS
Association des modélistes du Leff
 06 85 31 57 07

proposées. Les personnes intéressées par les activités boules ou cartes sont invitées à venir le jeudi à 13h45 au boulodrome de Plouagat. Pour les marcheurs, le rendez-vous a lieu chaque vendredi à 13h30 sur le parking de la salle communale.

Si de futurs adhérents souhaitent pratiquer d'autres activités, ils sont invités à contacter l'un des membres du bureau.

+ D'INFOS
Pour prendre rendez-vous :
 06 70 66 94 93
 patrick.martin76@orange.fr



SPORT AU COLLÈGE

L'UNSS Collège : une asso, plusieurs sports

L'association sportive du collège Aubrac est animée par les 4 enseignants d'EPS du collège. Elles comptent près de 200 élèves licenciés sur les 660 collégiens.

Les élèves s'engagent sur la base du volontariat dans différentes activités soit en formule compétition soit en découverte/loisirs les mercredis. Ils rencontrent alors les élèves des autres collèges du département, de l'Académie ou de France en fonction du niveau atteint.

Cette année encore, ils se sont illustrés notamment en athlétisme et en sport collectifs :

- Adrien Héry a remporté le titre de champion départemental de Cross country, Louise Sohier la médaille d'argent en cross au niveau district.
- L'équipe de handball benjamines ainsi que l'équipe de football en benjamins composées de joueurs et joueuses des clubs de Châtelaudren-Plouagat (ALS Plouagat handball et FCPCCL) ont remporté le titre de champion départemental.
- L'équipe de football féminin avec les Kastellgatinés Laly Constant, Lalie

Tirel, Louise Sohier, Léa Perais, Pauline Flore, Lizea Le Dinahet et Youna Bidault remportent l'argent en finale académique à Brest.

DES CHAMPIONS ACADÉMIQUES

Enfin, les élèves ont performé en athlétisme en salle en décembre lors du championnat académique avec pas moins de 10 élèves médaillés notamment Marius Gautier et Hugo Masdupuy habitant Plouagat. Quatre d'entre eux (Lola Hamet, Lola Guennoc, Kylian Ollivier et Ewen Ployé) ont remporté le titre de champions académiques en sprint et ont eu la chance d'accéder au championnat de France du 20 au 22 janvier dans l'enceinte Pierre-Quinon de Nantes. Des souvenirs mémorables pour ces quatre élèves novices en athlétisme qui ont pu côtoyer le très haut niveau pendant ces trois jours. Les filles réalisent les 3^{ème} et 5^{ème} meilleurs temps de leur catégorie.

Passage de flambeau pour Serge Bonnaud

Lors de l'AG du club de randonnée de Plouagat, Serge Bonnaud, président de l'association depuis qu'il l'avait créée en 2006, il y a donc 20 ans, a souhaité passer la main. Au cours de cette soirée conviviale, les adhérents lui ont remis une médaille et des cadeaux, en remerciement de son immense dévouement au sein de Plouagat rando.

Aucun des membres du conseil d'administration n'ayant souhaité prendre la relève du rôle de président, la gouvernance de l'association est désormais assurée en mode collégial par les 6 membres du bureau : Myriam Dudal, Sylvie Lassalle, Sylvie Mikecs, Thierry Boscher, Éric Le Tonquesse et Danièle Constant.

Bien entendu, Serge, très attaché à son "bébé", continuera à nous accompagner sur les sentiers de notre belle région... et d'ailleurs.



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune :

sur facebook : Ville de Châtaudren-Plouagat et sur www.chataudren-plouagat.fr



GARDERIE

Le Nouvel An Chinois au périscolaire

Jeudi 12 février, les enfants inscrits à la cantine ont pu fêter le Nouvel An Chinois grâce à un menu thématique concocté par l'équipe de la restauration scolaire : nems, sauté de poulet au caramel et beignets aux pommes ont régalé les papilles tout en permettant aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs.

Comme à chaque repas à thème, les salles de restauration étaient décorées avec le résultat des activités réalisées pendant les temps périscolaires : de quoi bien débiter l'Année du Cheval de Feu !



Bus scolaire : demande de création d'arrêts

Il est possible de demander la création d'un point d'arrêt sur le circuit du bus scolaire, sous certaines conditions. Le formulaire de demande, disponible sur l'espace famille depuis le site de la ville ou sur www.breizhgo.bzh, est à transmettre à la mairie une fois complété.

Calendrier :

- avant le 31 mai : examen pour la rentrée 2026
- jusqu'au 31 août : prise en compte éventuelle après les vacances de la Toussaint

Aucune demande de création d'arrêt ne pourra être examinée après le 31 août, à l'exception des demandes présentées à la suite d'un déménagement ou d'un changement d'établissement.

+ D'INFO

www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/creation-arret-scolaire

Rentrée 2026 : inscription scolaire

Votre enfant est né en 2023 ? Inscrivez-le dès aujourd'hui à l'école pour la rentrée de septembre 2026.

La pré-inscription de votre enfant se fait en mairie dès que possible, l'année de ses 3 ans. Vous devrez présenter :

- un justificatif d'identité des parents et de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- une copie des vaccins du carnet de santé de l'enfant
- un certificat de radiation pour les enfants inscrits auparavant dans un autre établissement scolaire.

Ensuite, rapprochez-vous de Mme Sandrine Hervé, direc-

trice de l'école publique pour enregistrer l'inscription de votre enfant. Bon à savoir : l'école publique de Châtaudren-Plouagat offre deux enseignements, l'un monolingue (français) et l'autre en bilingue (français/breton).

+ D'INFOS :

www.chataudren-plouagat.fr/

rubrique Vie quotidienne / Enfance / Ecole publique

Attention : l'inscription au périscolaire est indépendante de l'inscription à l'école. Elle doit être réalisée chaque année avant le 15 juillet pour bénéficier des services (transport, garderie, cantine).

Du côté de l'école publique

- 1 La classe de maternelle de Cécile Le Troadec s'est rendue à la résidence Guy-Maros pour déguster une délicieuse galette avec les seniors. Après avoir offert leurs couronnes faites main, les enfants ont partagé jeux, danses et chants avec les résidents.
- 2 Fin janvier, les classes de maternelle ont accueilli Morgane Le Roux, animatrice de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE 22). Les enfants ont été initiés aux jeux coopératifs afin d'apprendre la coopération et le vivre ensemble. Les parents et grands-parents ont été invités à participer à des ateliers de jeux variés avec les élèves. Un bon moment qui devrait contribuer à faire jouer les enfants à la maison.
- 3 La classe maternelle bilingue de Davina Demé a participé à un projet scientifique départemental dans le cadre des 120 ans de la loi sur la laïcité. A partir d'une phrase à réfléchir, les enfants ont mené une démarche scientifique pour créer plusieurs couleurs à partir des couleurs primaires. Ils ont ainsi réalisé un poster scientifique expliquant leur expérience, qui a été exposé à la Cité des Métiers de Ploufragan le 10 décembre.
- 4 Pour la 3^e année consécutive, les élèves de CM2 ont accueilli M. Henri Venner. Aujourd'hui âgé de 104 ans, il est venu témoigner de ses actes de résistance et a partagé avec les enfants son parcours, qui l'a mené de Saint-Brieuc à Londres. Les trois classes vont écrire son histoire dans le cadre d'un concours d'écriture.



1



2



3



4



1



2



3

Du côté de l'école Sainte-Thérèse

- 1 Du 11 au 17 janvier, les 32 élèves de CM se sont rendus à Val Louron, dans les Pyrénées, pour leur classe de neige. Durant cette semaine, les élèves ont skié, passé une matinée à Balnéa et découvert la montagne grâce à une sortie en raquette. Une très belle semaine, pleine de découvertes et d'émotions.
- 2 Dans le cadre du dispositif « École et cinéma », les élèves de CP, CE1 et CE2 sont allés au cinéma voir « Le cerf volant du bout du monde ». Un très joli film de 1958 qui a permis aux enfants de découvrir la vie d'une bande de copains dans le quartier de Montmartre à Paris et de voyager jusqu'en Chine.
- 3 Les élèves de la classe de maternelle de Julie ont rendu visite aux résidents du Val d'Or. Au cours de la matinée, les élèves ont réalisé un bricolage sur le thème de la Saint-Valentin. Tous ont apprécié ce moment d'échange !

FINANCES

Finances

Tout comprendre du budget municipal

LES DÉPENSES SUR 100 €

Pour mieux comprendre le développement des politiques publiques de la Ville, retrouvez les principales dépenses par secteur, sur une base de 100 € réalisées en 2025.

36 €soit **2,46 M€****Services généraux**

Charges de personnel, charges courantes, remboursement des emprunts, achat matériels...

23,5 €soit **1,6 M€****Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Charge de personnels de l'école, travaux de l'école...

0,8 €soit **55 k€****Santé et action sociale**

Achat matériels, fournitures pour les garderies

0,2 €soit **13 k€****Action économique**

Charges des bornes camping car, animation de la Grand'Foire...

**12,6 €**soit **863 k€****Transports**

Deuxième phase de la requalification de la RD 712...

1,2 €soit **81 k€****Sécurité**

Police municipale, achat de la citerne incendie, fonds de roulement du SDIS...

18,4 €soit **1,26 M€****Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Travaux au gymnase, à l'église St-Magloire et abords du club-house...

6,9 €soit **473 k€****Aménagement des territoires et habitat**

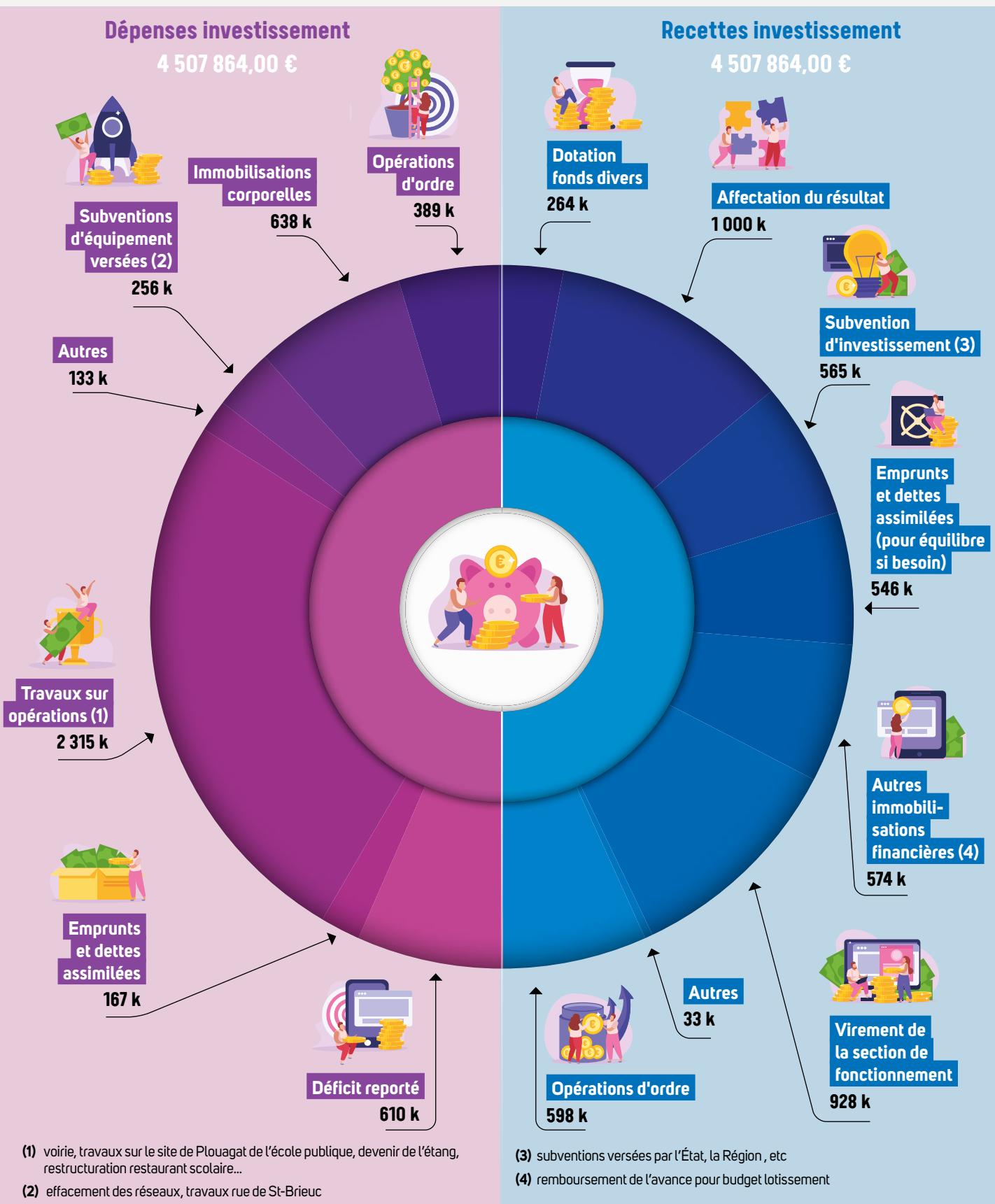
Achat illuminations, effacement des réseaux (SDE), travaux à la salle des fêtes et à l'église St-Magloire...

0,3 €soit **23 k€****Environnement**

Pose d'un citerneau, gestion des rongeurs, création de branchements d'eau...

LES RECETTES ET LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU BUDGET COMMUNAL 2026

Le budget primitif 2026 a été voté lors du conseil municipal du 6 mars. Il s'élève à 9 995 864 €, dont 5 448 000 € en fonctionnement et 4 507 864 € en investissement. Le détail est à retrouver sur www.chatelaudren-plouagat.fr rubrique Vie municipale.





ELECTIONS

Votre nouvelle équipe municipale pour 2026-2032

La liste menée par Olivier Boissière a été élue avec 1380 voix (89 % des voix exprimées) lors du 1^{er} tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026. Le nouveau conseil municipal a été installé samedi 21 mars : Olivier Boissière y a été réélu, à l'unanimité, maire de la ville de Châtelaudren-Plouagat. Retrouvez les nouveaux adjoints et conseillers municipaux délégués pour le mandat 2026-2032.



Le maire

1. Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat

Les maires délégués

2. Sophie Le Bonhomme

Maire déléguée de Châtelaudren

1^{ère} adjointe

Affaires sociales et des solidarités, de l'Ehpad, du CCAS – CIAS et des logements communaux et des bailleurs sociaux

3. Patrick Solo

Maire délégué de Plouagat

2^{ème} adjoint

Développement sportif, de la gestion des ERP, des bâtiments communaux, des équipements sportifs et ludiques, examen des subventions, cimetières et élections

Les adjoint-es

4. Rozenn Jouan

3^{ème} adjointe

Vie scolaire et périscolaire (Garderies, Restauration scolaire et Transports scolaires)

5. Daniel Turban

4^{ème} adjoint

Travaux et Services Techniques (Voirie et réseaux, services techniques et suivi des travaux et des chantiers), de l'Urbanisme en l'absence du 6^e adjoint

6. Morgane Wydauw-Meynier

5^{ème} adjointe

Tourisme et Patrimoine, animations touristiques, relations avec Leff Armor communauté dans le domaine du tourisme (Office de tourisme Falaises d'Armor), gestion du camping municipal, suivi des labels Petites cités de caractère et Village Étape, patrimoine communal historique

7. Patrick Martin

6^{ème} adjoint

Aménagement (PLUiH, ABF, Opah-RU), de l'Urbanisme, Information / Communication, Plan Communal de Sauvegarde, production énergétique, investissement des mairies et tarifs communaux

8. Géraldine Le Lay

7^{ème} adjointe

Jeunesse (CMJ), relations avec Leff Armor communauté dans le domaine de l'enfance et la petite enfance (ALSH) et le collège, vie locale et associative (Fêtes, cérémonies, animations)

9. Jacques Moro

8^{ème} adjoint

Mobilités, numérotation postale, illuminations, signalisation et signalétique, chemins de randonnée.

Les conseillères et conseillers municipaux délégués

10. Jérôme Pérais

Conseiller délégué en charge de l'Environnement :

Espaces verts, fleurissement, plantations, préservation des aires de captage d'eau potable et relation avec l'Agriculture,

11. Rosa De Faria

Conseillère déléguée en charge de la Culture :

Médiathèque, expositions et ateliers, festival, relation avec le service culturel de Leff Armor communauté (Petit Écho de la Mode)

12. Thierry Connan

Conseiller délégué en charge du Développement commercial :

Attractivité commerciale, marché hebdomadaire, relations avec l'Union des commerçants et artisans.

CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif dont le conseil d'administration est composé, en partie, de membres élus au sein du conseil municipal. Le maire est président de droit du CCAS. Lors de la séance d'installation, y ont été élus : S. Le Bonhomme, Y. Brault, R. Jouan, M. Aubin, S. Guéno, G. Le Lay, G. Le Creurer, C. Dujardin-Basque.

Les conseillères et conseillers municipaux

Manon Aubin (13), Tifenn Besson (14), Yves Brault (15), Anne Broudic (16), Jérémy Cabourg (17), Christophe Clavier (18), Carol Dujardin-Basque (19), Sophie Guéno (20), Michel Guyomard (21), Roselyne Hervé (22), Nicolas Jézéquel (23), Isabelle Le Chanu (24), Ginette Le Creurer (25), Julien Le Méhauté (26), Tiphany Pastol (27), Gérard Piriou (28), Alain Trépard-Violon (29).

Suppléants : Alexandra Le Breton et Jean-Michel Le Pillouer

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal a choisi de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont au nombre de 13, sous la responsabilité d'un-e adjoint-e. Le maire est président de droit et les adjoint-es membres de chacune d'entre elles.

- Affaires sociales : S. Le Bonhomme et les membres du CCAS (voir encart)
- Développement sportif et équipements communaux : P. Solo, M. Aubin, T. Pastol, M. Guyomard, D. Turban, P. Martin, J. Pérais
- Vie scolaire et périscolaire : R. Jouan, G. Le Lay, G. Piriou, T. Pastol, J. Le Méhauté, S. Guéno, J. Pérais, S. Le Bonhomme
- Services techniques, travaux, voirie et réseaux, accessibilité PMR : D. Turban, G. Le Creurer, J. Cabourg, C. Clavier, A. Trépard, J. Moro, P. Solo, J. Pérais, R. Hervé
- Mobilités, signalétiques, numérotation et illuminations, chemins de randonnée : J. Moro, A. Broudic, J. Cabourg, G. Le Creurer, R. Hervé, I. Le Chanu, P. Solo, R. Jouan
- Environnement : J. Pérais, M. Wydauw-Meynier, A. Trépard, R. Hervé, I. Le Chanu, G. Le Lay, G. Piriou, M. Guyomard
- Tourisme et Patrimoine : M. Wydauw-Meynier, T. Connan, I. Le Chanu, P. Martin, R. De Faria, S. Le Bonhomme, S. Guéno, G. Le Lay
- Culture : R. De Faria, I. Le Chanu, T. Connan, T. Besson, C. Dujardin-Basque, M. Wydauw-Meynier, T. Pastol
- Aménagement et urbanisme : P. Martin, D. Turban, T. Connan, C. Clavier, P. Solo, J. Cabourg, G. Le Creurer, J. Pérais, C. Dujardin-Basque
- Développement commercial : T. Connan, R. De Faria, J. Le Méhauté, M. Wydauw-Meynier, Y. Brault, I. Le Chanu, J. Cabourg, P. Martin, N. Jézéquel
- Information et communication : P. Martin, N. Jézéquel, M. Wydauw-Meynier, T. Connan, S. Guéno, C. Clavier
- Jeunesse, vie associative et vie locale : G. Le Lay, S. Le Bonhomme, R. Jouan, T. Besson, M. Aubin, R. Hervé, C. Dujardin-Basque, A. Broudic
- Concessions et cimetières : S. Le Bonhomme, P. Solo, Y. Brault, J. Moro, A. Trépard, G. Le Lay, R. Jouan

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

L'installation du nouveau conseil communautaire n'a pas été réalisée au moment du bouclage du bulletin municipal. Vous pourrez en retrouver la composition sur le site de Leff Armor Communauté courant avril. Cinq élus kastellgatins y siègent : Olivier Boissière, Sophie Le Bonhomme, Patrick Solo, Morgane Wydauw-Meynier, et Jérémy Cabourg.



SERVICE

Terre d'Armor Habitat à Châtelaudren- Plouagat

Depuis le 8 décembre, l'agence Armor-Argoat, agence de proximité de Terre d'Armor Habitat pour les communes de Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération, accueille locataires et demandeurs de logement social dans ses nouveaux locaux, situés 1 rue de Rochalon et inauguré le 3 avril.

Une équipe pluridisciplinaire prend en charge et accompagne chaque client depuis la demande jusqu'au départ du logement : instruction de la demande pour passage en commission d'attri-

bution, signature des baux, précontentieux des impayés, gestion des troubles du voisinage ou encore état des lieux et remise en état des logements.

Sur Châtelaudren-Plouagat, Terres d'Armor Habitat construit actuellement 26 logements dont la livraison est prévue courant 2027 : 14 au Pré de l'étang et 12 au bourg de Plouagat sont programmés. Ces logements porteront à près de 85 le nombre de logements sociaux sur la ville.

+ D'INFOS

Agence Armor-Argoat

1 rue de Rochalon

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

02 96 62 20 90

Les actions du CIAS à Châtelaudren- Plouagat

JEUX DE CARTES

Lundi de 14h à 16h au Petit
Écho de la Mode



ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Mardi de 11h à 12h



ATELIERS DE PRÉVENTION - ATELIER BIEN-ÊTRE

Jeudi de 14h à 16h



ATELIERS « CUISINE À 4 MAINS »

Une fois par mois à la résidence
du Leff



+ D'INFOS

Sur inscription

au 02 96 79 77 82

cias@leffarmor.fr

www.leffarmor.fr



FINANCES

Être accompagné sur son budget

Les Points Conseil Budget sont des lieux de conseil et d'accompagnement budgétaire, gratuits et ouverts à tous proposés par l'UDAF des Côtes d'Armor.

Les Points Conseil Budget offrent à toute personne qui le souhaite des conseils et/ou un accompagnement sur des questions d'ordre budgétaire : demander un étalement des dettes, rédiger un courrier à sa banque, faire un point sur ses dépenses, éviter les frais d'incidents bancaires... Il s'agit d'un soutien pour faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle ayant un impact sur les ressources ou les dépenses et améliorer la gestion du budget.

Il est proposé des conseils personnalisés, confidentiels et entièrement gratuits, lors de permanences physiques.

Les conseillères en économie sociale et familiale de l'UDAF des Côtes d'Armor vous conseillent et vous accompagnent chaque 1er lundi du mois de 9h30 à 12h à la mairie de Châtelaudren pour :

- faire un point sur votre situation (ressources, charges, dettes...)
- proposer des conseils, un accompa-

gnement budgétaire, orienter vers des partenaires du territoire, intervenir auprès des créanciers

- apporter une aide dans le cadre du dépôt d'un dossier de surendettement et pendant la procédure

+ D'INFOS

Pour prendre rendez-vous :

02 96 33 40 76 / 06 23 57 81 95
pcb@udaf22.fr

Elles se sont installées sur la commune

NANY'S TATTOO

Trois drôles de dames ont choisi d'unir leurs talents professionnels en ouvrant Nany's tattoo, un salon de tatouage, piercing, onglerie et vente de bijoux. Mélanie Offret, Stéphanie Mevel et Lesly Guillaneuf vous accueillent au 1 Kertedevant du lundi au vendredi (hors mercredi) de 9h30 à 12h30. Les après-midis et le samedi se font sur rendez-vous.

CONTACT

02 21 27 19 10 - Facebook et Instagram : Nany's tattoo





ÉQUIPEMENT

Acquisition aux ateliers municipaux

La commune a acquis 3 nouveaux engins pour les ateliers municipaux.

SERVICE VOIRIE :

Un tracteur sur lequel sera installée la future épareuse. Cet équipement est destiné à l'entretien des bords de route qui démarre habituellement au printemps. Ce tracteur de marque CASE IH, d'une puissance de 115CV a coûté 77 400 € TTC en tenant compte de la reprise de l'ancien CLAAS qui avait été mis en service en 2008.

La commune a également remplacé son ancien camion par un camion-benne, PEUGEOT Boxer de 4 T, pour un montant de 27 409 € avec la remise de 40% et la reprise de 3 400 € pour le vieux camion Mercedes qui avait plus de vingt ans de service. Ce véhicule est destiné aux travaux quotidiens de la voirie.

SERVICE ESPACES VERTS :

Une herse étrille pour 5 640 € destinée principalement au démoussage mécanique des terrains de foot, la commune n'utilisant plus de produit phytosanitaires pour l'entretien des stades depuis de nombreuses années.

Été 2026 : Rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées rue de Saint-Brieuc

Les aménagements de surface de la rue de Saint-Brieuc, entre le collège et le rond-point de Lenggries, initialement prévus dans les prochaines semaines, sont reportés à 2027.

Ce contretemps est lié à l'intervention du service eau et assainissement de Leff Armor, en charge de la distribution d'eau potable et de la collecte des eaux usées. Cet organisme doit procéder à une réfection complète des réseaux, depuis le carrefour de la rue de Saint-Brieuc et de la rue de Kernabat jusqu'au rond-point de Lenggries puis jusqu'à la maison de santé.

La profondeur des tranchées, qui pourra atteindre 4 à 5 mètres par endroits, impose la fermeture de la voie dans les deux sens, afin de protéger les agents face aux risques d'éboulement lors de la pose des canalisations.



Le chantier se déroulera en trois phases :

- **Première phase** : du 1^{er} au 30 juillet 2026, sur une longueur de 100 mètres, du 43 au 35 rue de Saint-Brieuc.
- **Deuxième phase** : de début septembre à mi-octobre 2026, à partir du 35 rue de Saint-Brieuc jusqu'à la maison de santé.
- **Troisième phase** : du salon de coiffure au rond-point. D'une durée de quinze jours, elle s'achèvera le 30 octobre 2026, marquant la fin des travaux.

Réhabilitation environnementale des lagunes de Roscorgnard

Mises en service en juillet 1987 pour traiter les eaux usées du bourg de Plouagat et de ses environs, les lagunes de Roscorgnard ont été déconnectées du réseau d'assainissement en 2022 après le raccordement des effluents à la station d'épuration de Châtelaudren.

Un projet de réhabilitation environnementale est aujourd'hui engagé, avec plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord de restaurer les milieux naturels du site. Une attention particulière sera portée à la *Zanichellia obtusifolia*, une espèce végétale rare identifiée lors d'une étude hydro-écologique. Pour la préserver, une lagune de 650 m² sera recréée si nécessaire.



Le projet prévoit également des actions de valorisation et de sensibilisation du public, notamment par la mise en place de panneaux d'information.

Plusieurs aménagements verront le jour : des mares pour favoriser la biodiversité, un belvédère pouvant accueillir des manifestations festives ou culturelles, ainsi qu'un sentier relié au parcours de santé déjà existant.

L'entreprise Barazer TP a été retenue pour réaliser l'ensemble du chantier, pour un montant de 111 021 € hors

taxes. Grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région, du Département et de la GEMAPI par l'intermédiaire de Leff Armor Communauté, le reste à charge pour la commune est de 12 000 €. La maîtrise d'œuvre sera assurée par Leff Armor.

Les travaux vont débuter début juin et s'achever en février 2027.



FERMETURE DE LA SALLE DES FÊTES JEAN-LE-CUZIAT

Suite à un éboulement de terrain survenu chez un particulier dans la nuit du 11 au 12 février, la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat a dû être fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Un arrêté de péril a donc été pris pour sécuriser l'équipement en raison de la chute de pierres, de gravats et de terre dans la cour arrière du bâtiment suite à l'avis de l'expert judiciaire.

Ce même rapport de l'expert a mis en évidence la nécessité de réaliser des travaux de mise en sécurité, tant sur le bâtiment que chez les trois propriétaires concernés par l'incident.

À ce jour, aucune date de réouverture au public ne peut être communiquée vu les procédures en cours. La Ville remercie associations et particuliers pour leur compréhension face à la gêne occasionnée

CONSEIL MUNICIPAL du 30 janvier 2026

- **Étaient présents** : Olivier BOISSIÈRE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PÉRAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN (à partir de 20h45), Aline LE ROY
- **Absents représentés** : Jean-Paul LE VAILLANT donne pouvoir à Monique LORANT, Rozenn JOUAN donne pouvoir à Géraldine LE LAY (jusqu'à 20h45)
- **Absents** : Isabelle LE CHANU, Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST
- **Secrétaire de Séance** : Daniel TURBAN

ÉTANG DU MINIHY - INFORMATION

Considérant qu'il sera techniquement impossible de tenir les délais pour réaliser le désenvasement de l'étang du Minihy en 2026, le conseil municipal est informé que la demande de financement auprès de l'État a été reportée à l'année prochaine de même que la perspective de réaliser le curage.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Selon les articles L.2312-1 et L.2531-1 du Code général des collectivités territoriales, l'élaboration du budget primitif des collectivités territoriales est précédée, pour les communes de 3 500 habitants et plus, d'une phase préalable constituée par le débat d'orientation budgétaire (D.O.B). Ce débat permet de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le conseil municipal a pris acte du débat d'orientation budgétaire portant sur le budget communal et sur le budget annexe.

SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

La commission finances, réunie le 19 janvier 2026, propose une attribution des subventions selon les bases de calcul suivantes :

- Sorties scolaires lycées + CFA et Chambres de Métiers : 28 € /-18 ans
- Écoles maternelles et primaires : 80%

du montant, plafonné à 33 € / enfant (au lieu de 32.50 €). Une avance de 60 % du plafond sera versée pour les écoles publique et privée, et le solde sera versé sur présentation de justificatifs.

- Autres : sans changement par rapport à 2025
 - À titre exceptionnel : une subvention de 100 € à l'association sportive du collège pour le championnat national UNSS 2026, de 100 € à la Protection civile et le doublement de la subvention aux organisateurs du Comice agricole, celui-ci étant organisé sur la commune en 2026. Une provision de 5 000 € est inscrite pour le Petit Écho de la Mode pour un éventuel soutien à l'organisation de la manifestation « L'effet mode »,
- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (ne prennent pas part au vote pour les associations les concernant : P. Solo, G. Le Lay), d'inscrire à l'article 6574 du BP 2026 un crédit de 59 156,70 € destiné à être versé aux associations dans les conditions prévues ci-dessus.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE - AIDES AUX PARTICULIERS - SUBVENTION COMMUNALE

Par délibération du 3 mars 2023, le conseil municipal a adopté la mise en œuvre d'un dispositif de soutien financier par la commune à hauteur de 5 % plafonné à 2 000 € par dossier, avec un plafond annuel de 8 000 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accorde, à l'unanimité, une subvention de 520.85 € à M. BRASSART Hugo, correspondant à 5 % des travaux, pour la réfection du pilier d'entrée situé au 35 rue du Général Leclerc.

EHPAD DU LEFF - PROJET D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION - GARANTIE D'EMPRUNT

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde sa garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 419 180.00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 181616.

CONVENTION DE MANDAT POUR PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à renouveler pour 3 ans la

convention de mandat avec le SCA. Cette adhésion permet à la commune de bénéficier de conditions plus avantageuses des fournisseurs que celles qu'elle pourrait obtenir si elle traitait isolément avec eux.

AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette soit à hauteur de 1 198 316.28 €.

PROROGATION DE LA CONVENTION D'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2026

Le conseil municipal, considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité de l'action publique jusqu'au renouvellement des conseils municipaux et communautaires de mars 2026 décide, à l'unanimité :

- De proroger la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire de Leff Armor communauté jusqu'au 31 décembre 2026.
- De préciser que cette prorogation permettra d'engager, à l'issue du renouvellement des conseils municipaux et communautaires de mars 2026, une réflexion sur l'évolution éventuelle du périmètre et des modalités de l'opération de revitalisation du territoire.

TRANSFERT AMIABLE DE VOIE DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession de la parcelle cadastrée C0487 au lieu-dit Le Cosmanoir et d'autoriser M. le Maire, ou en cas d'indisponibilité un-e adjoint-e, à effectuer les démarches administratives et à signer les actes nécessaires pour le classement et l'intégration dans le domaine public communal, de la voie située sur la parcelle C0487.

DÉNOMINATION DE RUES

Il est proposé de dénommer deux nouvelles voies, l'une située derrière le restaurant scolaire et débouchant sur la rue de la Grande Villeneuve, l'autre débouchant sur la place des Sapeur-Pompiers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de dénommer ces nouvelles voies respectivement Impasse Anjela Duval et Impasse Isidore Odorico.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS NON COMPLET D'AGENT D'ACCUEIL

Compte tenu du départ en retraite d'un agent d'accueil en CDI à temps partiel de droit, il est décidé, à l'unanimité, de le remplacer par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs à raison de 28/35^{ème}.

Cet emploi sera donc occupé par un agent relevant de la catégorie hiérarchique C.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé 4 rue de la Gare et cadastré 038a n° 51.
- Un bien situé 1 rue de Mississipi et cadastré B n° 2432-2436.
- Un bien situé 10 Kermorvan et cadastré b n° 194-195-1692-1695-1729-1731-1732-1734-1786-1787.
- Un bien situé 17 rue Pasteur et cadastré 038A n° 71.
- Un bien situé 11 rue de Mississipi et cadastré B n° 376.
- Un bien situé rue de la Corderie et cadastré C n° 2437

MOTION : NOUVELLE RÉPARTITION DE LA TAXE SUR LE FONCIER BÂTI INDUSTRIEL ET DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉE PAR LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - DEMANDE DE REPORT DE LA DÉCISION PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Présentation : Lors du conseil communautaire du 10 février 2026, Leff Armor communauté envisage de proposer de porter le niveau de reversement de la taxe sur le foncier bâti industriel à 66 % (contre 50 % aujourd'hui) et de la taxe d'aménagement à 100 % (contre 50 % aujourd'hui) sur les zones d'activités à aménager et à commercialiser. Serait concernée à Châtelaudren-Plouagat la zone de la mi-route.

Considérant le moment inopportun à quelques semaines du renouvellement

des exécutifs communaux et intercommunaux et les délais de réflexion inhérents, le conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat demande, à l'unanimité, à Leff Armor communauté de bien vouloir surseoir à cette proposition.

CONSEIL MUNICIPAL du 6 mars 2026

- **Étaient présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU (à partir de 19h10), Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN,
- **Absents représentés** : Aline LE ROY donne pouvoir à Géraldine LE LAY
- **Absents** : Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST
- **Secrétaire de séance** : Sophie LE BONHOMME

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le conseil municipal est invité à approuver, en l'absence de M. le Maire en exercice en 2025, le compte financier unique 2025 du budget communal et de ses budgets annexes.

M. Patrick Martin est élu président de séance.

- **Budget communal** : excédent de 1 086 801.26 €
 - Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 5 837 602.37 € en recettes et 4 140 637.96 € en dépenses, le résultat de clôture est excédentaire de 1 696 964.41 €.
 - Les réalisations de la section d'investissement atteignent 2 792 620.47 € en recettes et 3 402 783.62 € en dépenses, le résultat de clôture est déficitaire de 610 163.15 €.
- **Budget Camping de l'étang** : excédent de 38 067.34 €
 - Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 59 331.42 € en recettes et 27 576.78 € en dépenses, le résultat de clôture est excédentaire

de 31 754.64 €.

- Les réalisations de la section d'investissement atteignent 9 935.85 € en recettes et 3 623.15 € en dépenses, le résultat de clôture est excédentaire de 6 312.70 €.
 - **Budget Lotissement du Pré de l'étang** : déficit de 7 123.41 €
 - Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 637 518.51 € en recettes et 615 098.53 € en dépenses, le résultat de clôture est excédentaire de 22 419.98 €.
 - Les réalisations de la section d'investissement atteignent 573 630.29 € en recettes et 603 173.68 € en dépenses et dégagent un résultat de clôture déficitaire de 29 543.39 €.
- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte financier unique 2025 des budgets suivants :
- Budget communal : excédent de 1 086 801.26 €
 - Budget Camping : excédent de 38 067.34 €
 - Budget du lotissement du Pré de l'étang : déficit de 7 123.41 €

AFFECTATION DES RESULTATS

• BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement 696 964.41 € en recettes de fonctionnement à l'article 002 et d'affecter l'autre partie 1 000 000 € à l'article 1068, en recettes d'investissement.

• BUDGET ANNEXE CAMPING

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de reporter l'excédent de fonctionnement de 31 754.64 € en recettes de fonctionnement à l'article 002.

• LOTISSEMENT DU PRE DE L'ETANG

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de reporter l'excédent de fonctionnement 22 419.98 € en recettes de fonctionnement à l'article 002.

TAXES LOCALES - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux des taxes directes locales pour l'année 2026 comme suit :

Taxe d'habitation résidences secondaires et logements vacants : 15.53%
 Taxe sur le foncier bâti : 37.56%
 Taxe sur le foncier non bâti : 74.65%

BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026 de la commune, équilibré à la somme de 5 448 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 4 507 864 € en section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET CAMPING

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget annexe camping, équilibré :

- à la somme de 66 260 € en section de fonctionnement
- à la somme de 11 312 € en section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2026 DU LOTISSEMENT DU PRÉ DE L'ÉTANG

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du lotissement du Pré de l'étang (budget annexe), comme suit :

- En sur-équilibre en section de fonctionnement : dépenses 973 173.68 € ; recettes 982 199.50 €
- À la somme de 1 562 953.20 € en section d'investissement

MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,
- Autorise le maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

COULEURS DE BRETAGNE 2026 - CONVENTION DE PARTENARIAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de reconduire la participation de la commune de Châtelaudren-Plouagat à l'opération « Couleurs de Bretagne », le coût pour la collectivité est de 660 €.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES - COURSE CYCLISTE DE L'ÉTOILE DE TRESSIGNAUX - 4L TROPHY

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder :

- une participation financière d'un montant de 100 € aux organisateurs de la course cycliste l'Étoile de Tressignaux.
- une participation financière d'un montant de 100 € à l'association Les beaux frères du désert dans le cadre du 4L trophy.

CESSION DU VÉHICULE MULTI BENNE MERCEDES SPRINTER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser la vente du véhicule Mercedes Sprinter immatriculé 2474 WY 22 au prix de 3 400 € à la Société Armor Assainissement.

PROJET DE CENTRALE SOLAIRE - CREATION D'UNE SOCIÉTÉ DE PROJET AVEC LA SCOP EO ET BAIL EMPHYTHEOTIQUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De donner un avis favorable pour le développement d'un projet solaire sur les parcelles D618, 619 et 620 ; En conséquence, le conseil municipal décide, à l'unanimité (1 abstention) :
- D'approuver les projets de statuts de la société de projet solaire ;
- De souscrire 200 actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit pour un montant total de 200 €, au capital de la future société de projet solaire ;
- D'autoriser M. le Maire, ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin, à engager toutes les démarches et formalités relatives à cette souscription ;
- De donner pouvoir à M. le Maire, ou à toute autre personne dûment habilitée à cette fin, pour signer les statuts de ladite société ;
- D'autoriser M. le Maire à signer avec la Société la promesse de bail portant sur les parcelles D618, D619 et D620 ;
- De proposer à Leff Armor Communauté d'intégrer rapidement la Société lorsqu'elle sera constituée ;
- De proposer aux habitants de participer à la Société, dans des modalités qui seront précisées après constitution de ladite Société.

RYTHMES SCOLAIRES - SEMAINE DE 4 JOURS - DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA DÉROGATION

Les communes de Châtelaudren et Plouagat, après concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves, avaient décidé d'un retour à la semaine de 4 jours.

Vu l'avis du conseil d'école, le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicité, à l'unanimité, le renouvellement de la dérogation pour organiser les enseignements.

CONVENTION ACCUEIL DE LOISIRS AVEC LA CAF - VALIDATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'objectif et de financement avec la CAF des Côtes d'Armor pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

ÉTANG DU MINIHY - GESTION DES POPULATIONS DE RONGEURS AQUATIQUES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à signer la convention avec la FGDON22 pour lutter contre la prolifération de ragondins et de rats musqués à l'étang de Châtelaudren.

LOTISSEMENT LE PRÉ DE L'ÉTANG - MISE EN PLACE DE MANDATS SIMPLES AVEC TROIS AGENCES IMMOBILIÈRES ET UN OFFICE NOTARIAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la mise en vente des parcelles du lotissement « Le Pré de l'étang » par l'intermédiaire de Square Habitat, Century 21, TFC et l'office notarial Gault-Jouet, sous forme de mandats simples. Les frais de négociation seront à la charge de l'acquéreur.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé 11 rue des Promenades et cadastré 038a n° 685-804.
- Quatre biens situés rue de la Corderie et cadastré C n° 2438, C n° 2440, C n° 2452 et C n° 2455.
- Un bien situé 18 rue de Saint-Brieuc et cadastré C n° 880-901-903.
- Un bien situé 18 Kermorvan et cadastré B n° 164-165-166-958.

CHÂTELAUDREN - PLOUAGAT



Théo Guézennec

Là où dansent les lucioles

DU 10 AU 29 AVRIL 2026

Médiathèque Parenthèse

38 La Grand Rue 22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

Mercredi 10h00 > 12h30 / 14h30 > 18h

Jeudi / vendredi 14h30 > 18h

Samedi 10h00 > 12h30 / 14h30 > 17h

**ENTRÉE
LIBRE**



Dossiers d'urbanisme

du 16 décembre 2025 au 15 mars 2026

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES / EN COURS		
LA RECREATION	2, Impasse Aribart	Pose d'une sortie de poêle à bois
M. Mme LE ROY Marie-Pierre	25, rue de la Gare	Remplacement d'une toiture
Mme GUEVELOU Élise	9, Place des Sapeurs Pompiers	Modification de vitrine
Mme BADIN Valérie	32, rue de Mississippi	Remplacement d'une porte
Mme MEVEL Ginette et Patrice	8, Kerlan Kergorno	Modification aspect extérieur d'un bâtiment
PRIME SOLAIRE	3, Kerbarbo	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme LEGROS Sylvie	6, rue de la Gare	Remplacement de fenêtres et volets
Mme GUERNIOU Simone	21, rue de Mississippi	Remplacement de fenêtres
Mme NIEL Marie	9A, Côte des Épinettes	Pose d'une clôture mitoyenne
Mme Robert Ginette	7, Impasse des Bruyères	Construction d'une clôture
M. AUFRAY Mickael	5, rue du Goëlle	Pose d'une gouttière
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
M Mme LE GLATIN Jérôme et Karine	53, rue Pasteur	Pose de châssis de toit
Mme LASSERE Camille	2, Guervaux	Construction d'une piscine
EARL GOAS PRADENN	Kerhamon	Pose de deux silos d'aliment
M. LECOMTE Jean-François	6, rue des Merisiers	Construction d'un carport et d'une clôture
M. TRICOT Nicolas	9 bis rue Aribart	Extension d'une maison d'habitation et isolation par l'extérieur
Mme KERENEUR Anais	39, Place de la République	Modification de façade d'un local commercial
M. DANIC Yann	15 bis les Fontaines	Installation de tirants d'ancrage et maçonnerie d'un pignon
M. CREZE Bernard	2, rue Paul Sérusier	Construction d'une pergola
M. CREZE Bernard	Pitouillai	Abattage d'un arbre
M. PANSART Clément	39, rue de Bel Orient	Extension d'une maison d'habitation
Mme JOUAN Julie	28 bis, rue de la Gare	Remplacement de deux ouvertures
PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES	Parc Er Manac'h	Implantation d'un pylône
M. LONGUE Joël	9, Côte aux Goupils	Isolation d'une maison par l'extérieur et élagage d'arbres
Mme QUISTINIC Katell	36, Chemin de Kerdanet	Construction d'un abri de jardin
Mme BADIN Valérie	32, rue de Mississippi	Réfection de la toiture d'une maison
LE DU INDUSTRIE	Kérel	Élagage et abattage d'arbres
M. CREZE Bernard	Kermarquer	Remplacement des toitures d'un bâtiment
M. URVOY Pascal	Le Petit Quinquis	Élagage d'arbres
LEFF ARMOR COMMUNAUTE	4, rue du Collège	Extension cuisine d'une crèche
ENERGY SUN HABITAT	32, résidence du Mississippi	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
EDF Solutions Solaires	18, Impasse des Chênes	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme NIEL Marie	9A, Côte des Épinettes	Suppression fenêtres de toit et création de velux
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
SCI ADRIEN	12 ZA de Fournello	Construction d'un bâtiment de stockage
CONSTRUCTIONS BOIS EMG	ZA de Fournello	Construction d'un hangar pour stockage bois
M. NICOLAS Guy	12 bis, La Côte aux Goupils	Extension d'une maison d'habitation
SARL de KERVISIO	12, Kervisio	Création d'un hangar à fourrage
M. JULIEN Michel	25, la rue Neuve	Création d'un hangar à stockage
M. COLLOT Gael	Lotissement "Les Jardins d'Angéline"	Construction d'une maison individuelle
M. NOMENYO MEUNIER Apéké	2 bis, rue de Kernabat	Construction d'un préau
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
M. BEGUE Corentin	Lotissement "Résidence les Prés de l'Étang"	Construction d'une maison individuelle
M. LE TYRAND Christophe	2, rue Rubernard	Construction d'un carport
Mme GUILLOU Julie	Rue Neuve	Construction d'une maison individuelle
M. JOUAN Nicolas	Lotissement "Résidence les Prés de l'Étang"	Construction d'une maison individuelle
SCI YOMATE	11, rue de Mississippi	Rénovation d'un bâtiment existant en deux logements
Mme GUELOU Caroline	Lotissement "Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle
SCI Verger Fol	2, rue de Kernabat	Réfection toiture, bardage et redistribution des cellules
M. LE CARRE Frédéric	43, Chemin de Kerdanet	Création d'un garage avec une zone de stockage
Mme KERGUS Eulalie	Lotissement "Parc Louis Aragon"	Construction d'une maison individuelle
M. JACOB Benoit	Lotissement "Résidence les Prés de l'Étang"	Construction d'une maison individuelle
Mme LE ROY Marie-Anne	12, rue de Kerfeddy	Construction d'un garage



RÉNOVATION

Du nouveau pour l'habitat : Châtaudren-Plouagat s'engage pour ses centres-bourgs

La commune vient de signer une convention de 5 ans pour aider les propriétaires à rénover leurs logements. Un dispositif ambitieux qui allie conseils techniques et aides financières.*

QU'EST-CE QUE L'OPAH-RU ?

Derrière ce nom technique (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain) se cache un plan d'action concret pour redynamiser les centres-bourgs de Châtaudren et de Plouagat.

Pendant 5 ans, la commune et Leff Armor Communauté s'unissent pour améliorer la qualité de vie, l'environnement et l'économie locale en s'attaquant prioritairement à l'habitat ancien.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Le programme vise des actions très précises sur notre territoire :

- Réhabiliter 31 logements grâce à des subventions aux travaux,
- Traiter 4 immeubles prioritaires particulièrement dégradés,
- Accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation (performance énergétique, mise aux normes, adaptation au vieillissement, etc.).

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Leff Armor Communauté pilote l'opération et a mandaté Urbanis, un bureau d'études spécialisé, pour vous conseiller. Ce service permettra aux propriétaires de bénéficier d'une expertise technique et d'un montage de dossier facilité.

De son côté, la mairie sera en charge des procédures administratives et veillera au respect des normes de sécurité et de salubrité. Elle pourra intervenir sur des missions complémentaires avec l'appui de l'opérateur retenu et l'expertise des services de Leff Armor communauté.



UN BUDGET IMPORTANT POUR VOS TRAVAUX

Pour soutenir cette dynamique, des enveloppes financières conséquentes ont été bloquées pour les 5 prochaines années, selon les modalités fixées par la convention :

- 1 573 200 € provenant de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).
- 106 700 € de bonus versés par Leff Armor Communauté.
- 43 325 € d'aides directes de la commune de Châtaudren-Plouagat.

** voir compte-rendu du conseil municipal du 31 janvier 2025*

FORUM LEFF ARMOR DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

11 AVRIL 2026
DE 10H-17H

SALLE POLYVALENTE
RUE DE LA SOLIDARITÉ

PLÉLO

Venez découvrir comment réduire votre facture d'énergie !

**Des artisans locaux
experts de la rénovation**

**Des conseils pour réduire
votre consommation d'énergie**

**Des informations sur
les équipements de chauffage
adaptés à vos besoins**

**Les aides auxquelles
vous pouvez prétendre**

**Des conseils pour
le maintien à domicile**

**Une communication dédiée
au gaz vert lors du forum**



EN SAVOIR PLUS



PETITE RESTAURATION SUR PLACE
ENTRÉE GRATUITE

État civil

NAISSANCES

Lucas Laviolette Naudin
Jude Louiserre
Annaëlle Le Bars

MARIAGE

Christine Bordier et
Christophe Levavasseur

DÉCÈS

Louis Duranti
Yves Mottais
Léa Perrier née Delabarre
Michel Thoraval
Reine René née Jégu
François David
Yvette Simon
Julienne Corbel née Le Roy
Didier Boscher
Marie Toquet née Travadon
Rémy Le Bars
Paul Le Hégarat
Eliane Buhr née Daeninckx

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@chateलाudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le mercredi de
13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30
à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : 02 96 74 10 17

Du lundi au samedi sauf le vendredi
de 8h à 12h - Du lundi au vendredi
sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h
à 12h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30
à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.



Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ? Pour partir l'esprit tranquille, pensez à prévenir la police municipale de vos dates d'absence.

Si la démarche peut être effectuée en gendarmerie, la création du service de police municipale permet également la mise en œuvre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), permettant la surveillance de votre lieu d'habitation durant votre absence. Toute personne peut bénéficier de ce service municipal gratuit en s'inscrivant en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

L'agent de police municipale effectuera plusieurs passages à votre domicile pendant votre absence.

BON À SAVOIR :

L'inscription à l'OTV réalisée en mairie est transmise en gendarmerie.

CONTACTS

Police municipale – 02 96 74 10 84 /
06 85 29 48 96

Gendarmerie – Brigade de Châtelaudren-
Plouagat
8 bis rue des écoles – 02 96 74 10 17

Forum citoyen de Leff Armor Communauté

Le forum citoyen est une association indépendante d'expression et d'animation implantée sur le territoire de Leff Armor Communauté depuis 2003. Elu président en janvier dernier suite au décès d'Alain Collet, Thierry Raffin souhaite que l'association poursuivre son objectif fondateur de développer la démocratie participative sur le territoire. Le forum citoyen participe ainsi à la vie du territoire à travers différents groupes de réflexion et propose régulièrement conférences, rencontres, animations et Repair cafés.

EN SAVOIR PLUS

www.forum-citoyen-leffarmor.fr





11^e édition pour L'Effet Mode !

Le festival des arts et de la mode organisé par l'équipe du Petit Écho de la Mode revient pour sa 11^e édition les samedi 30 et dimanche 31 mai prochains.

L'Effet Mode, le seul festival qui réunit les arts et la mode, est de retour en 2026 !

De sublimes défilés de mode, des spectacles détonants dans l'espace public, des ateliers créatifs, un magnifique marché de créateurs et le concours de mode « C'est moi le patron ! » : la programmation complète sera dévoilée début avril.

Nouveauté cette année : des food-trucks seront présents tout au long du week-end pour régaler le public.

Un appel à bénévoles est lancé pour s'investir sur ce week-end de festivités ! Pour vous inscrire rendez-vous sur le site Internet du Petit Écho de la Mode ou contacter l'équipe par téléphone.

Attrap'sons #6 : une programmation haute en couleurs

Si les gagnants du tremplin Attrap'Sons ne sont pas encore connus à l'heure où ces lignes sont écrites, l'équipe du festival musical kastellgatin signe une nouvelle fois une très belle programmation pour sa 6^e édition.

Le festival Attrap'Sons, qui se déroulera du vendredi 28 au dimanche 30 août prochains sur l'esplanade du château, dévoile une sélection éclectique qui saura séduire toutes les générations et tous les goûts musicaux. Les festivaliers pourront notamment applaudir les Négresse vertes, Ridsa, Marine ou encore la Compagnie créole, Ring of Cash et Big Ali.

+ D'INFOS

Programmation complète et billetterie sur : www.attrapsons.fr



Agenda Culturel

A la médiathèque Parenthèse

DU 10 AU 29 AVRIL

Expo – Là où dansent les étoiles

de Théo Guézennec

SAMEDI 11 AVRIL - 11H

L'heure du conte

à partir de 4 ans – entrée libre

DU 7 AU 27 MAI

Expo – Chutes

de Quentin Masse

DU 12 JUIN AU 1^{er} JUILLET

Expo – Élever la trace

de Zina-O

Au Petit Écho de la Mode

SAMEDI 30 ET

DIMANCHE 31 MAI

L'Effet Mode

+ D'INFOS

L'Effet Mode

Samedi 30 mai de 12h à 23h

et dimanche de 11h à 19h

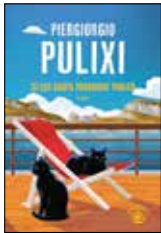
Programmation à retrouver sur :

www.petit-echo-mode.fr

Inscription bénévole au : 02 96 79 26 40

LECTURE

Les coups de cœur de Carole et Claudie



SI LES CHATS POUVAIENT PARLER DE PIERGIORGIO PULIXI

Roman policier

Deuxième volet des aventures de Marzio Montecristo. Le libraire asocial et irascible à l'ironie mordante affronte un meurtrier à l'esprit brillant, convaincu d'avoir commis le crime parfait : un meurtre en huis clos dans une bibliothèque, et plein de suspects...

Un cosy mystery plein d'autodérision et d'humour, de clins d'œil et de références aux collègues auteurs de polars. Un très bon moment de lecture !



MANUEL MAGIQUE DE MON JARDIN D'ERIC LENOIR

Roman/documentaire jeunesse

Connaissez-vous les souffleurs de champignons ? Avez-vous déjà croisé la route des Mousseux ? Savez-vous que votre jardin est peuplé de petits gens qui œuvrent dans l'ombre à la préservation du vivant et à la bonne santé de vos récoltes ?

Pour aider ce petit peuple et, surtout, ne pas lui nuire, ce manuel vous initie à ses secrets millénaires. Vous ne vous promènerez plus jamais dans la nature comme avant... Et votre jardin vous le rendra bien ! Un manuel inclassable, entre roman fantastique et conseils de jardinage, idées de bricolages et fables fantaisistes : un petit bijou à savourer en famille !



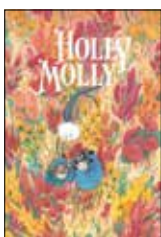
PÊCHEUR D'ISLANDE D'ALEXANDRE NOYER

BD adulte adaptée du roman de Pierre Loti

En 1886, Pierre Loti fait connaître au grand public Paimpol et ses "Pêcheurs d'Islande" grâce au livre éponyme. Sous la forme d'une bande dessinée, Alexandre Noyer nous propose ici l'adaptation de ce chef d'œuvre.

Un magnifique roman graphique, aux dessins très sombres qui plongent le lecteur dans cette ambiance froide et humide des navires de pêche qui sillonnent la mer d'Islande pendant de longs mois.

Et pour les plus jeunes une très belle porte d'entrée vers un classique de la littérature.



HOLLY MOLLY D'ANTOINE PIERS

BD jeunesse

La magie a disparu de la contrée d'Azurbourg. Mais la jeune Molly et son tarot magique vont la faire revivre, au grand dam de sa grande sœur Holly ! C'est parti pour de dangereuses et belles aventures...

Une grande aventure *feel good* dans un univers magique qui fera rêver les enfants !

L'actu de la médiathèque

Depuis le début de l'année, Carmen Ihuellou (en photo) est venue prêter main forte à Claudie à la médiathèque Parenthèse pour l'accueil du public, qui s'est chargée seule de la gestion de ce lieu culturel municipal depuis fin octobre en raison de l'arrêt maladie de Carole. Cette dernière devrait pouvoir reprendre le chemin de la médiathèque courant avril. Un grand merci à Claudie et Carmen pour leur engagement durant cette période.



MÉDIATHÈQUE PARENTHÈSE :

38 Grand rue
02 96 79 56 00

Horaires d'ouverture :
mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Le
Petit
Écho
de la
Mode

PÔLE CULTUREL
LEFFARMOR
— 2022

BRETAGNE⁰⁵

DÉFILÉS
CONCOURS
SPECTACLES
BAL FASHION
ATELIERS
EXPOSITIONS
SALON DES
CRÉATEURS
FOOD-TRUCKS

festival CHÂTELAUDREN-
PLOUAGAT (22)

L'Effet Mode

SAMEDI &
DIMANCHE

30 / 31 MAI 2026

ÉCOLE DE BRODERIE D'ART DE QUIMPER

JEANNE GRASCOEUR / HOOKED PARIS • ZIRKUS MORSA

C^{IE} BAKÉLITE • LA GAZINIÈRE COMPAGNIE

C^{IE} TAM A TAM • C^{IE} POC • C^{IE} LA BRICOLE • CATENELLA

LÉGÈRE COMME UNE FEUILLE • FRANCE PATCHWORK

BOB'ART • COSTUMERIE PIOSH*i* • COLLECTIF AMBITUS

CORENTYN COLLIN • CERCLE DANSERIEN SANT KE • CLINT ...